



Donnons vie au progrès

RENOUVELLEMENT DES MANDATS DE PRÉSIDENT ET DE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE MARTIN BOUYGUES

PUBLICATION

PARIS

16/05/2019

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 MAI 2019

Le conseil d'administration réuni le 15 mai 2019 a décidé :

- 1) En application de l'article 17.1 des statuts, de renouveler l'option en faveur du cumul des fonctions de président et de directeur général,
- 2) En application des articles 13.7 et 17.1 des statuts, de renouveler les mandats de président du conseil d'administration et de directeur général de Martin Bouygues jusqu'à la plus prochaine réunion du conseil suivant le 3 mai 2020,
- 3) De réitérer en tant que de besoin les principes et critères approuvés par l'assemblée générale du 25 avril 2019 au sujet de la politique de rémunération de Martin Bouygues,
- 4) De renouveler en particulier, en application de l'article L. 225-42-1 du Code de commerce, l'engagement de retraite à prestations définies pris au bénéfice de Martin Bouygues.